



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Crise sanitaire à l'école

Question au Gouvernement n° 3703

Texte de la question

CRISE SANITAIRE À L'ÉCOLE

M. le président. La parole est à Mme Sabine Rubin.

Mme Sabine Rubin. Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Je reviens à peine d'une mobilisation où s'exprimaient la colère et le désarroi des membres de la communauté éducative, de la maternelle à l'université.

M. Bruno Millienne. C'est pour cette raison que vous êtes en retard ?

Mme Sabine Rubin. Les reproches sont multiples : un protocole sanitaire inapplicable et donc inappliqué, des conditions de travail dégradées pour un salaire qui stagne, des enseignants non remplacés, des heures de cours perdues, la désorganisation de la médecine scolaire et de l'assistance sociale en pleine pandémie – bref, un véritable chaos lié à votre impréparation. Qu'il n'y ait pas d'ambiguïté : nous souscrivons parfaitement à la recommandation de la Haute Autorité de santé, les écoles doivent être fermées en dernier. Mais pour fermer en dernier, il faut protéger en premier. Malgré nos multiples interpellations, force est de constater que vous ne donnez ni les moyens humains ni les moyens financiers pour assurer la continuité pédagogique en toute sécurité.

M. Sylvain Maillard. Oh !

Mme Sabine Rubin. Et pendant ce temps, véritable paradoxe, les étudiants désespèrent de ne pouvoir retourner en cours. Ils étaient présents en nombre aujourd'hui pour dénoncer ce « deux poids, deux mesures » qui alimente l'incompréhension généralisée.

Et pourtant ! Roulement des élèves présents face aux professeurs, réquisition ou construction de locaux, recrutement de professeurs sur la liste complémentaire ou parmi les étudiants et les doctorants, renforcement de la médecine scolaire, autant de propositions vous ont été faites depuis des mois pour maintenir l'enseignement en présentiel malgré la pandémie et rouvrir les universités. Qu'attendez-vous pour les reprendre ?

Par ailleurs, monsieur le ministre de l'éducation nationale, pourrions-nous enfin connaître le nombre d'heures de cours perdues à cause de vos atermoiements ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Aurélien Pradié. Courageux candidat !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Madame la députée, il y a au moins un élément positif dans votre intervention, à savoir le fait que votre groupe soit maintenant favorable à l'ouverture des écoles. Ce n'était pas le cas il y a quelques mois, et je me réjouis de cette conversion. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.)*

M. Jean-Luc Mélenchon. Vous êtes un menteur ! Vous ne savez pas quoi dire !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . M. Mélenchon proteste, mais c'est un fait : il était contre l'ouverture des écoles au moment du déconfinement !

M. Jean-Luc Mélenchon. Menteur !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Vous nous faites part de plusieurs attentes vis-à-vis du système scolaire. En la matière, nous nous réjouissons également de voir, dans le cadre du Grenelle de l'éducation, certains syndicats formuler des propositions que nous allons pouvoir retenir. Nous sommes actuellement dans une période de dialogue social intense qui va déboucher, comme vous le savez, sur l'augmentation de la rémunération des professeurs. C'est déjà une réalité en 2021 : dès le mois prochain, ils bénéficieront d'une prime d'équipement informatique de 150 euros et à partir du mois de mai, les professeurs les plus jeunes percevront une augmentation de 100 euros par mois. Cela continuera en 2022...

M. Charles de la Verpillière. Qu'est-ce qui se passe, en 2022 ?

M. Jean-Michel Blanquer, ministregrâce au dialogue social dans lequel nous sommes engagés et qui nous permettra d'aller plus loin.

L'amélioration du système éducatif reste évidemment notre boussole, et la traversée de la crise épidémique se passe en France mieux que dans la plupart des pays européens, ce qui explique que le taux de grévistes soit faible. Je sais que vous auriez souhaité qu'il soit fort, mais il n'est que de 11 % selon les derniers chiffres, ce qui montre que l'immense majorité des professeurs est mobilisée.

M. Jean-Paul Lecoq. C'est la chasse aux sorcières !

M. Pierre Cordier. Ils ne veulent pas perdre d'argent !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Saluons-les, car c'est grâce à eux que la France traverse la crise épidémique de la façon la plus correcte possible sur le plan scolaire. Bien entendu, cela ne doit pas nous empêcher de construire l'avenir et, s'agissant d'un enjeu d'intérêt général, j'aimerais que cela se fasse dans une ambiance de consensus. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.)*

Données clés

Auteur : [Mme Sabine Rubin](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (9^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3703

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 janvier 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 janvier 2021](#)